

DEMANDE D'UTILISATION D'UN PRÉNOM D'USAGE

A déposer auprès de la Direction de la Scolarité – Bureau Transversal
Ou par mail à scolarite@u-bordeaux-montaigne.fr

CONDITIONS ET LIMITES D'UTILISATION D'UN PRÉNOM USUEL

Références juridiques :

- Article IV de la loi du 6 Fructidor An II ;
- Principes issus de l'arrêt « Goodwin c. Royaume-Uni » de la Cour européenne des droits de l'homme (requête n° 28957/95) en date du 11 juillet 2002 ;
- Décisions du défenseur des droits MLD-2015-228 du 6 octobre 2015 et MLD-2016-164 du 24 juin 2016 ;
- Courrier du 17 avril 2019 portant recommandations pour favoriser l'inclusion des personnes transgenres dans la vie étudiante et dans les établissements d'enseignement supérieur et de recherche.

Afin de respecter la réglementation, il n'est pas possible d'utiliser le prénom usuel sur tous les documents administratifs.

Liste des documents non modifiables	Liste des documents modifiables
les actes officiels tels que <ul style="list-style-type: none"> • le certificat de scolarité, • les relevés de notes, • le procès-verbal de délibération, • l'attestation de réussite au diplôme, • le diplôme, • le contrat doctoral, • un éventuel contrat de travail. 	les documents à usage interne à l'université tels que <ul style="list-style-type: none"> • la carte d'étudiant-e, • les listes d'inscrits, d'appels et d'émargement, • l'adresse de messagerie universitaire, • en matière électorale : la liste électorale, la liste d'émargement et les listes de candidats, • l'accès aux services numériques.

MENTIONS RELATIVES A LA PROTECTION DE VOS DONNEES PERSONNELLES

L'utilisation d'un prénom d'usage est un traitement de données géré par l'Université Bordeaux Montaigne qui a pour objet d'améliorer l'accueil et la vie universitaire du demandeur et de prendre en compte son identité de genre.

Ce traitement relève de du consentement tel que défini dans l'article 6 (1.a) du règlement général sur la protection des données (RGPD). Remplir ce formulaire est facultatif et conformément à l'article 7 (3), le consentement peut être retiré à tout moment.

Les catégories de données personnelles traitées sont : données relatives à l'identification (numéro étudiant, nom patronymique, prénom d'état civil, sexe d'état civil, signature), donnée relative à l'identité d'usage (prénom et sexe), informations complémentaires et diplôme préparé.

Sont destinataires des données les agents de l'université en charge de la scolarité (la direction de la scolarité et les composantes), en charge des affaires juridiques (la cellule juridique) et de l'administration des services numériques (direction de système d'information et du numérique).

Le formulaire de demande sera conservé sur l'année universitaire en cours ; la lettre d'autorisation signée sera conservée pour la durée du dossier étudiant, soit 50 ans à partir de la dernière inscription.

Vous pouvez accéder et obtenir copie des données vous concernant, vous opposer au traitement de ces données, les faire rectifier ou les faire effacer. Vous disposez également d'un droit à la limitation du traitement de vos données. Pour exercer ceux-ci vous pouvez contacter le délégué à la protection des données (DPD) de l'université :

- par voie électronique à dpd@u-bordeaux-montaigne.fr
- par courrier postal à l'adresse Délégué à la protection des données, Université Bordeaux Montaigne, Domaine Universitaire, F33607 Pessac Cedex

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits sur vos données ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation (plainte) à la CNIL.

Fait à, le

Signature précédée de la mention lu et approuvé :